



**Vive le vélo à Compiègne**

Réf : 10  
Date : 04/11/2015  
Version : 1.0

Proposition d'aménagement cyclable



Échelle de coût : 

**Objectif visé :**  
Rendre cyclable le parcours UTC – rue Philéas Lebesgue

- Moyens mis en œuvre :**
- Modification de la circulation automobile
  - Signalisation horizontale et verticale

Situation actuelle

L'ARC a prévu un schéma des liaisons douces sur sa zone de responsabilité, paru dans le SCOT.

Ce schéma prévoit une liaison cyclable du centre de Compiègne vers le secteur de Royallieu, reliant ainsi les sites de l'UTC.

Le schéma du SCOT semble prévoir la liaison cyclable par la rue Winston Churchill ou la rue Saint-Germain.

Ces rues sont assez étroites. De plus, la bande cyclable de la rue Saint-Germain ne comporte qu'un seul sens.

La liaison cyclable partant du carrefour de la Croix Rouge vers la rivière est réalisée jusqu'au carrefour reliant l'avenue du général Weygand et la rue Winston Churchill.

Le tracé « Couttolenc – Gréban – Weygand » semble présenter plus d'espace pour accueillir une liaison cyclable bidirectionnelle et a l'avantage d'une liaison continue, sans « crochets » en cours de trajet qui allongent le parcours par rapport à celui des voitures entre les points considérés.

- Voies existantes.
- - - Voies supposées du SCOT.
- Voies plus naturelles.



Proposition d'aménagement

Modifier le plan de circulation de Compiègne en mettant les rues de Couttolenc et des frères Gréban en **sens unique automobile** pour libérer de l'espace au profit d'une **piste cyclable bidirectionnelle**.

La circulation automobile se ferait vers le centre-ville uniquement, l'autre sens étant déjà attribué à la rue Notre-Dame de Bon Secours.



Rues Couttolenc et Gréban

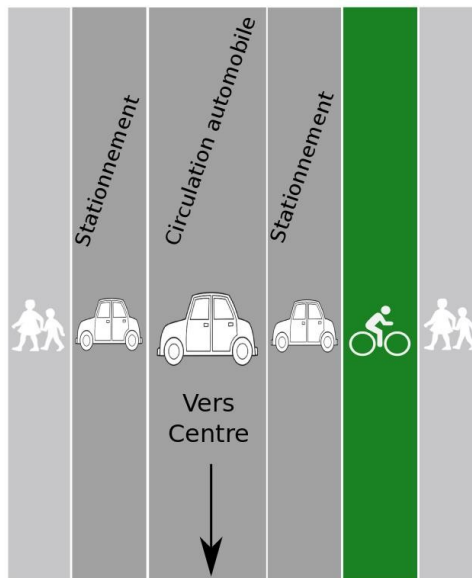
Le sens de circulation TIC de la ligne 5 serait différencié comme c'est le cas pour la ligne ZA1, en utilisant la rue de l'Oise du pont-neuf vers Le Meux – La Croix-Saint-Ouen.



Une nouvelle répartition des espaces des rues de Couttolenc et des frères Gréban permettrait de maintenir le nombre de places de stationnement automobile tout en permettant la création d'une piste cyclable bidirectionnelle et la restitution complète du trottoir aux piétons, qui est aujourd'hui partiellement occupé par le stationnement automobile.

Des plots fixés au sol renforceraient la séparation entre la zone de stationnement et la piste cyclable.

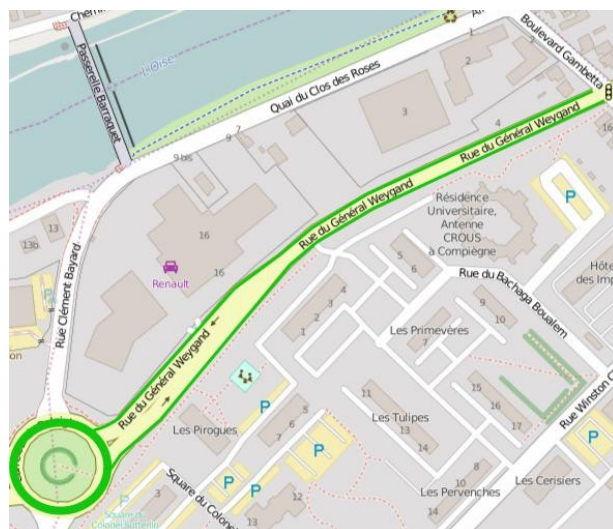
Le stationnement résidentiel situé du côté de la rivière serait à déplacer sur l'actuelle voie automobile s'éloignant du centre.



Répartition des espaces dans la rue

## Proposition d'aménagement

Une bande cyclable, matérialisée par une signalisation horizontale, et sécurisée par des plots séparant celle-ci de la circulation automobile de chaque côté de la rue du général Weygand prolongerait la piste citée plus haut vers le carrefour de Raleigh.



Rue général Weygand

L'avenue du général Weygand est assez large pour recevoir le même aménagement que la rue du général Weygand.

Les signalisations horizontale et verticale devront bien sûr être étudiées dans le détail sur le parcours.



Avenue du général Weygand

Documentation CEREMA de référence

Fiche 02 vélo - Les bandes cyclables (février 2015)

Fiche 07 vélo - Les pistes cyclables (août 2009)

Fiche 10 vélo - Vélos et giratoires (novembre 2014)